

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
Du 28 août 2017 à 20h30

Par suite d'une convocation en date du 18 Août 2017, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Buis-les-Monts, se sont réunis à la mairie de Buis-les-Monts « 23 route de le Teilleul » le 28 août 2017 à 20h30.

Etaient présents :

BOISHY Martine	BOUDRY Marc	CHARPENTIER Françoise	COURTEILLE Eric	DESLOGES Gilbert
FERMIN Joëlle				
GUERIN Maryline	HUDSON Patricia	JEHAN Gabriel		LEBOISNE Sébastien
LELIEVRE Aline	LEMOUSSU Joël	LUQUET Philippe	PARIS Jean-Claude	PARIS Solange
PETITPAS Robert			VAUFLEURY Gilles	

Pouvoirs : Claude GAOUYAT à Solange PARIS

Absents : GAUCHER Antoine, GRASMENIL Eric, GUERIN Ludovic, LANGLOIS Patrice, POIRIER Marcel, ROUPENEL Rolande

Secrétaire de séance : Françoise CHARPENTIER

Points en plus : acceptés à l'unanimité des membres présents : Adhésion au SDeau 50

1) Compte rendu du 30 Juin 2017 adopté à l'unanimité par le Conseil

2) Décision modificative pour le lotissement Les Camélias. La maîtrise d'ouvrage nous a envoyé la situation définitive concernant l'entreprise EBR, concernant les travaux de VRD du Lotissement Les Camélias. Il ressort un solde de 1412.83 € TTC, or lors du budget mars 2017, nous n'avons pas prévu le solde nécessaire.

Suite à la demande de Monsieur CHARLES, trésorier, le conseil municipal doit voter des décisions modificatives sur le budget. Le Conseil après en avoir délibéré et à l'unanimité décide le virement de crédit comme suit :

DM n°1 : Budget lotissement : chapitre 11 (+ 1412.83 €)
Chapitre 74 (+ 1412.83€)

Budget commune : chapitre 65 (+ 1412.83€)

Concernant deux factures d'un montant de 27.50€ pour la première :

DM n°2 : Budget commune : + 50 € au chapitre 67
- 50 € au chapitre 22

Et pour la seconde facture, d'un montant de 18 €

Budget commune : +50 € au chapitre 67
- 50 € au chapitre 70

3) Convention de la sécurisation de la RD 976. Rapporteur Mr Sébastien Leboisne.

Monsieur LEBOISNE présente la Convention de la sécurisation de la RD 976 envoyé par le Conseil Départemental. Mr Leboisne explique que cette signature de la convention n'engage en rien le début des travaux. C'est un accord de « principe » entre la commune de Buais-les-Monts et le Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité le conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

4) Présentation de l'avant-projet de la réhabilitation de l'école Camille Claudel. Rapporteur Mr Sébastien Leboisne

Monsieur Leboisne, expose l'avant-projet de la réhabilitation de l'école Camille Claudel. Nous devons avoir les nouveaux plans avec les corrections, mais nous ne les avons pas reçus. Monsieur Leboisne et Monsieur Courteille présentent l'estimation prévisionnelle des deux bâtiments. Cette présentation a permis au conseil de leur montrer l'avancement du projet et le financement de ces travaux.

5) Choix d'une maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des abords de la salle des fêtes de Buais. Rapporteur Mr Sébastien Leboisne

Monsieur Leboisne présente le projet. Il propose d'utiliser l'ancien court de tennis, dans un premier temps en parking pour la salle de convivialité, puis à terme en terrain multisport qui serait subventionné à hauteur de 30% à 40%. Se posera alors le problème de la fresque sur l'ancien vestiaire. Le conseil souhaite conserver la partie sanitaire. De plus, il y aura une demande de chiffrage pour l'avis de faisabilité.

Monsieur Courteille présente l'acte d'engagement reçu en mairie par le Groupement (Atecom).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité le conseil autorise Monsieur le Maire à signer les actes d'engagement.

6) Fonds de solidarité. Rapporteur Mr Eric Courteille

Monsieur Courteille expose le courrier sur le fonds de solidarité reçu du Conseil Départemental. Cette contribution est à hauteur de 0.60 € par habitant pour une commune de moins de 2000 habitants. Après les calculs, la commune compte 728 habitants, ce qui donne une somme de 436.80 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité le Conseil accepte de participer au fonds de solidarité

7) Suite à donner après la visite du lavoir communal

Après la visite du lavoir communal lors du précédent conseil municipal, les conseillers ont débattu sur le sujet. Le lavoir est en bon état, charpente également, les tôles tiennent bien mais ne sont pas très jolies à voir. Une réhabilitation de la toiture devra être envisagée. Concernant le point d'eau, il faudrait mettre en place une géomembrane, éventuellement la commune pourrait demander une subvention DETR.

Monsieur le Maire peut se renseigner auprès des entreprises pour demander des devis.

8) Questions diverses

- A) La mairie a reçu un courrier du SDeau 50 pour discuter de l'adhésion au Syndicat Départemental de l'eau de la manche de la commune nouvelle de Juvigny-les-Vallées pour le périmètre de l'ex commune de Chérencé le Roussel.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité l'adhésion de l'ex commune de Chérencé le Roussel au SDeau.

- B) Informations sur la Fibre Optique, explications du tarif promotionnel de 50 € si souscription à la fibre, et des différents fournisseurs d'accès sur la commune. Une réunion de Manche Numérique est prévue le 06 septembre 2017 au Teilleul, à la salle Socio-Culturelle.

- C) Courrier de demande de subvention exceptionnelle de 200 € de l'association Récré Amonts pour le voyage.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité d'accorder cette subvention exceptionnelle de 200 €.

- D) Un pot de départ et d'arrivée est prévue pour l'arrivée du nouveau propriétaire au café « Le St Anne » le vendredi 01 septembre 2017 à partir de 18 heures.

- E) La Communauté d'agglomération demande à la collectivité de compléter le projet de territoire jusqu'en 2020, tous les projets déjà engagés et non engagés.

Sur l'année **2017** : Réserve incendie

Sur l'année **2018** : Projet d'effacement du réseau électrique

Sécurisation du carrefour de St Symphorien des Monts

Voirie

Aménagement des abords de la salle des fêtes

Remise en conformité du réseau électrique (cantine-chaufferie)

Cimetière (mur de St Symphorien des Monts) et (Ossuaire au cimetière de Buais).

Sur l'année **2019** : Salle de St Symphorien des Monts.

Mme Paris informe le conseil du problème de condensation dans l'église de Buais.

Fin de la réunion à 22 heures 30